

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2013

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 7 octobre à 18 heures en salle Goguel :

- a donné un avis favorable, à 5 voix pour et 9 abstentions, au projet de création d'une classe préparatoire à l'examen du Barreau (CRFPA) au sein de l'Ecole de Droit qui s'engage par ailleurs à offrir dès la rentrée 2014-2015 un module pédagogique optionnel de 48 heures de préparation à l'examen du CRFPA pour les élèves de M2 du master de Droit Economique.

- a décidé de la constitution de 5 groupes de travail qui se réuniront d'ici la fin du semestre d'automne 2013-2014 portant sur les thématiques suivantes:
 - Commission de Suivi Social
 - Campus en région
 - Pratiques Pédagogiques
 - Grand O et Formation Commune
 - Question d'égalité homme femme, mise en œuvre charte égalité ESR

- a reconnu, comme associations non permanentes, outre les 75 associations candidates qui ont obtenu 120 voix à l'occasion de la consultation pour la procédure de reconnaissance des associations qui a eu lieu du 4 au 7 octobre 2013, à 12 voix pour et 2 abstentions, les 5 associations candidates suivantes : Solidaires Etudiant-e-s, UEJF, EELV, Sciences Poker, Les Bretons de Sciences Po – Bretoned Sant-Gwilherm.

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 17 juin et 9 septembre 2013 sous réserve de modifications ultérieures.